

FICHE DE POSTE

PROFESSEUR.E DE FORMATION MUSICALE

Cadre d'emploi

Convention collective nationale des métiers de l'éducation, de la culture, des loisirs et de l'animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des territoires (ÉCLAT) (IDCC 1518)

Poste à pourvoir à partir du

01/09/2025

Temps de travail

Temps non complet : minimum 3h15 hebdomadaires (ajustable en fonction des inscriptions)

Lieu de travail

Locaux de l'Association Musicale de La Tronche mis à disposition par la commune, et extérieurs selon les événements et manifestations

Missions et description du poste

- Transmettre savoir-faire et connaissances artistiques aux élèves selon les dispositifs en vigueur
- Développer chez les élèves une pratique vocale et les préparer à des productions publiques
- Veiller à la participation de chaque élève aux représentations publiques à minima une fois par an
- Évaluer les élèves, dialoguer avec les familles et accompagner leur scolarité
- Initier des projets pédagogiques et artistiques, seul ou en transversalité avec d'autres disciplines
- Participer aux projets de l'école et aux réunions pédagogiques, conseils de classe...
- Collaborer avec les enseignant.e.s et participer aux réflexions pédagogiques du projet d'établissement

Compétence complémentaire appréciée

- Capacité et volonté de dispenser des heures de cours individuels d'un instrument

Horaires

Variables en fonction des activités et du rythme scolaire

- Temps de travail : 3h15 de face à face pédagogique + temps induit
- Manifestations (auditions...) possibles en soirées et week-ends

Profil et compétences du poste

- CEM souhaité (un DEM de FM ou une licence de Musicologie ou un CAPES est un atout)
- Connaissance des enjeux de l'éducation artistique et culturelle
- Aptitude pour le travail en équipe

Candidatures à adresser à Mathilde Orgebin, secrétaire de l'AMT : secretariat.amt@free.fr